



## PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le mardi 1er juin 2021  
à 19h00 en visioconférence**

**Présents** : T. TONNELIER - JC. PEYRIN - V. POCHITALOFF - P. BANIZETTE - J. MUJICA – M. ANZALONE – O. FOURNIER - F. BRESSON – P. DURIF – G. QUEYREL – S. FERRATIER - N. JANVIER - D. PEGAZ - P. COIGNAT

**Invités** : J. GRAND LABORET - N. ALLEMAND - H. BRUYÈRE - JC. LUNEL - G. CASSAGNE - J. GARDON - A. BOUTARIC - G. FAGUER

**Excusés** : JM. GINEY - P. DURIF

Le Président Tonnelier ouvre la séance à 19h05.

### **1) Adoption du Compte Rendu du Bureau Directeur du 12 mai 2021**

Le compte rendu du Bureau Directeur du 12 mai 2021 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

### **2) Présidence : (T Tonnelier - G Cassagne)**

- Information Salariés :

#### Reprise activité 100%

Les administratifs étaient présents dans les MO, un point de vigilance sur les conditions sanitaires a été rappelé. On respecte jusqu'au 30 juin. Attention aux demandes de réunions. Chaque MO s'organise avec 1 journée de Télétravail. Karine a planifié la MO de Guilhaud suite à l'accident de Valérie ; Agnès se rendra 1jr/ semaine dans le sud.

#### Entretien Individuel Annuel

Les entretiens individuels annuels sont bien planifiés avec les salariés Ligue. Début le 25 mai et fin avant fin juin 2021.

#### Dates importantes salariés

- AG le 10 juillet
- Séminaire le 12/13 juillet : Tuteurs et apprentis 2023 avec N Janvier
- Semaine 31 : fermeture des MO
- (25)/26/27 août : 1<sup>er</sup> séminaire des salariés Ligue. 49 salariés + 9 apprentis + DTL + 3 CTL

### 3) Trésorerie Générale (V Pochitaloff)

#### - Point sur l'audit

Conclusion de l'AUDIT reçu le 17 mai

- Manque de procédures écrites. Compte tenu de l'importance de la Ligue et l'implantation géographique sur 4 Maisons Ovale, la formalisation de procédures est nécessaire.
- La séparation des fonctions : une même personne ne peut être en charge des achats et de la trésorerie
- S'assurer que 2 personnes ne font pas les mêmes tâches
- Séparer les ressources humaines de la comptabilité
- Mutualisation des achats
- Préconisation d'un suivi rigoureux des frais de voiture
- Préconisation d'un suivi rigoureux des frais des CTC
- Préconisation d'un suivi rigoureux de la formation (prise en charge par l'organisme de formation)
- Les subventions sont suivies sur la base de relevés fournis par les organismes. Un suivi budgétaire suivant les conventions signées permettrait d'assurer la justification comptable et de suivre l'exécution budgétaire.
- Profiter plus de la compétence du CAC
- Assurance : assurer la responsabilité des élus

#### - Commission des finances

La Commission des Finances se réunira pour la première fois lundi 7/6 à Chaponnay

#### - Préparation budgétaire

Réception ce jour des demandes budgétaires de certaines commissions.

#### - P.O.S (G Faguer)

#### Rappel :

Chaque saison, la FFR octroie une subvention et verse d'emblée une partie fixe de 70% pour le fonctionnement de la Ligue et une partie variable de 30% à la fin de saison qui est liée à la réalisation d'actions de développement. Cette partie variable (229 248 euros pour la saison 2020-2021) est acquise si et seulement si les actions programmées sont réalisées à 100%. Dans le cas contraire, la FFR diminuera cette subvention en fonction du nombre d'actions réalisées partiellement ou non réalisées.

#### Bilan des actions pour la saison 2020-2021 :

Cette saison ayant été très perturbée et les championnats arrêtés par la Covid 19, la FFR a décidé de verser intégralement la subvention de 229 248 euros.

Néanmoins la FFR demande une auto évaluation sur les 10 actions programmées par la Ligue AuRA , autoévaluation à transmettre pour le 14 juin. Gilles Cassagne se charge de faire le bilan de ces 10 actions et pour cela prendra contact avec les acteurs concernés.

#### Programmation des actions 2021-2022 :

La Ligue AuRA doit, pour la saison prochaine, transmettre la programmation de ses actions.

Pour recenser les actions liées à la subvention FFR pour 2021-2022, Jean Claude Peyrin (en lien avec Gilles Cassagne) enverra prochainement aux acteurs du développement concernés (responsables de pôle ou de commissions) le mode d'emploi pour faire remonter les actions que l'on veut voir subventionner par la FFR. Pour cela, nous proposons de transmettre aux responsables de pôle ou commission concernés un mode d'emploi, pour exemple le tableau des 10 actions de 2020-2021 et le tableau FFR à remplir de la programmation 2021-2022.

Toutes les actions devront être définies et remontées pour fin août. La validation par la FFR de ces actions (objectifs quantitatifs et qualitatifs, critères d'évaluation bien définis) interviendra en septembre.

Suite à cette validation nous réunirons fin septembre les responsables de ces actions pour la saison 2021-2022 pour mettre en place le suivi et assurer la réussite de nos objectifs. Il faut bien avoir conscience que pour la saison prochaine la FFR sera plus exigeante sur la réalisation de nos actions et donc sur le versement de tout ou partie de la subvention.

### 4) E.T.R (J Gardon)

Toute l'énergie de l'ETR AuRA sur l'accompagnement des clubs à la reprise du rugby ; se mettre en mouvement pour nos clubs est vital, nous devons mettre un coup de boost pour préparer septembre 2021, afin que nous retrouvions le chemin des stades à la rentrée.

La mission des CTC actuellement est d'essayer de solutionner les problématiques avec les clubs, avec bienveillance et écoute. Nous devons transformer leurs contraintes en opportunités avec des offres innovantes, et en essayant d'inventer de nouvelles.

La priorité du moment est d'avoir une cartographie des clubs en difficulté afin de faire preuve de solidarité envers eux.

Différents dispositifs se mettent en place pour l'été : vacances apprenantes, colo apprenantes, pass sport, allocation de rentrée sportive, 10.000 services civiques pour le sport... pour nos clubs (dispositifs d'Etat).

Concernant le bénévolat : nous ne pouvons passer de l'instabilité à la stabilité en une fois... Nos CTC travaillent afin de :

- 1/ Structurer l'accompagnement des clubs en renforçant le dialogue,
- 2/ Soutenir l'engagement bénévole et l'emploi associatif,
- 3/ Harmoniser les outils d'aide aux clubs.

La crise a confirmé aussi que les engagements ont pu être ponctuels, conjoncturels, qu'aider une association n'implique pas forcément d'y adhérer. J'ai entendu des associations dire que des bénévoles les « avaient lâchées » après le confinement. C'est plus complexe que cela : ils ne les ont pas lâchées, ce sont de nouvelles modalités de faire association qui ont émergé ou se sont confirmées. C'est un enjeu fort pour le monde associatif : il faut que les associations soient assez souples pour s'adapter à ce public qu'elles pensent à tort versatile et inconstant, et pouvoir peut-être l'accueillir à nouveau plus tard.

Avenir : grosse activité de l'ETR jusqu'au 14 juillet avec :

- Un accompagnement des clubs sur la reprise de l'activité, une présence sur les tournois EDR, M14 ans et R5,
- Les formations fédérales et d'état (certifications),
- Un stage sur le projet Club à Chamonix (ENSA), le 23, 24 & 25 juin, et des 3 stages dans les secteurs,
- Le bilan de la saison et la préparation de la prochaine.

- Informations médico-techniques (J Gardon - JC Peyrin) :

La saison écoulée, pratiquement sans jouer, doit être considérée pour beaucoup de joueurs, en particulier Seniors comme une saison après une longue blessure. Dans ce cadre, il convient d'envisager une préparation de 8 semaines au minimum (4 semaines orientées vers la préparation physique sans contact suivies de 4 semaines de reprise progressive du contact).

En conséquence, il convient de reprendre l'entraînement physique le plus rapidement possible dès ce mois de juin, même si arrêt partiel de 2 ou 3 semaines en juillet et août pour les vacances. Ceci permettra une reprise des entraînements avec contacts fin août et donnera la possibilité de jouer des matchs amicaux en septembre avec reprise de la compétition fin septembre.

## **5) Nouvelles Pratiques (S Ferratier)**

- Validation Commissions

Les 2 commissions sont validées à l'unanimité, néanmoins pour la partie Rugby Loisir / Relation UFAR, Alain BOUTARIC est toujours en recherche de personnes afin d'avoir un maillage par département avec des acteurs autres que "UFAR"

- Etat des lieux des licenciés R5

La Ligue se porte plutôt bien puisque pas de perte de licenciés malgré la crise sanitaire.

- Point sur les différents tournois R5

De nombreux clubs saisissent l'opportunité de remettre de la vie sur leur terrain. Attention toutefois à bien respecter les procédures en termes de déclaration de tournoi. De nombreux tournois "sauvages" fleurissent ici et là. La Ligue rappelle que tout tournoi doit être déclaré afin que les participants licenciés ou non soient couverts en cas d'accident. La Ligue déclinera toute responsabilité en cas d'accident sur un tournoi non déclaré auprès d'elle.

- Etat d'avancement de l'application R5/RLoisir

La création de l'application a commencé. Nous vous demandons de proposer un nom pour celle-ci. Pourquoi pas Rugby-Easy puisque celle-ci sera là pour rendre plus facile l'administratif et la gestion sportive des rugby à 5 et Loisir.

- Présentation du Rugby Loisir à Plaquer (A Boutaric)

Licence RLOP : licences non compétition

Pratique très majoritairement le Rugby à XV.

Particularité : uniquement des rencontres amicales de gré à gré ou des tournois.

Règlement sportif : arbitrés selon les règles de la Catégorie C, adaptées dans le sens de la sécurité du joueur : mêlées simulées, temps de jeu adapté, remplacements illimités,...

Esprit Loisir : Convivial, festif, fair-play. Grande autonomie de ces équipes.

- Focus sur les licenciés en AuRA

Chute de licenciés, cette saison : 1817 joueurs en 2019/2020, 869 en 2020/2021.

Raison évidente : la crise sanitaire. De plus, les Loisirs prennent leur licence très tard ... car ils reprennent la saison plus tard. Ils ont donc eu le temps de voir arriver la Covid et ont temporisé pour la prise de licence.

- Projection de l'organisation RLOP en AuRA

Tout est à faire.

Prioritaire : cartographier la pratique Loisir sur le territoire.

Qui joue au rugby Loisir à Plaquet dans la Région AuRA ?

1. Rencontrer les équipes FFR qui jouent en Loisir

Savoir comment elles sont organisées, contre qui elles jouent, quels documents elles utilisent, etc...

Se faire connaître. Faire passer nos messages.

Rencontrer le responsable d'équipe mais aussi le Président du club.

2. Identifier et rencontrer les équipes Loisir qui ne sont pas FFR

Nouer le dialogue avec ces équipes est nécessaire : comprendre leurs besoins pour tenter d'y répondre.

Défendre notre position sans agressivité.

Pour arriver à remplir cet objectif, il est nécessaire d'avoir un maillage par département.

- Sujets à suivre au niveau RLOP en AuRA

1- l'arbitrage

En difficulté depuis plusieurs années.

Promesses FFR en attente de mise en place :

- Possibilité pour les arbitres de plus de 55 ans de diriger les rencontres Loisirs.
- Possibilité pour un joueur Loisir de diriger ces rencontres, en ayant passé au préalable une certification, sous forme d'un questionnaire (QCM de 20 questions) sur Internet. Objectif : avoir au moins 2 certifiés par équipe

2-Licences obligatoires, même à l'entraînement.

3-Déclaration de match obligatoire

4-Feuille de match obligatoire. Une feuille de match spécifique RLOP (allégée) doit arriver très prochainement.

## **6) Pôle Développement (O fournisseur)**

- EDR labellisation

Bilan Labellisation Saison 2020-21

Contexte :

La saison a été particulière à plus d'un titre :

- Le Covid,
- La 1<sup>ère</sup> saison des CTC, avec des niveaux de connaissances différents du processus de labellisation,
- L'activité partielle,
- Les élections avec des changements de commissions EDR à la ligue et dans certains départements,
- Les premières visites des 2 ans depuis la mise en place des étoiles,
- Modification du protocole (licenciés d'un seul club, livrets jeunes, médailles...),
- Dossier informatisé avec difficulté selon le logiciel utilisé par les intervenants.

Bilan :

- 82 dossiers de visite des 2 ans avec 8 demandes de niveau supérieur transmis à la FFR dont 3 ne respectent pas le nombre de licenciés au 30 avril.
- 29 nouvelles demandes dont 2 ont été refusées par le CD.
- Le reste des dossiers soit 74 clubs est validé en maintien par la ligue.

### Fonctionnement :

- Il y a eu beaucoup de retards de la part de certains CD par manque d'informations ou de formation. Une commission spécifique sera créée au sein de la ligue dans cet objectif de formation des dirigeants et des techniciens.
- Remerciements aux dirigeants des CD, aux CTD et CTC ainsi qu'à Virginie Choquet et Ludovic Molinié.

### Préparation saison prochaine :

Le calendrier est en cours, une difficulté dans l'organisation est le découpage des bassins des CTC vis-à-vis des départements. Les EDR sont gérées par les départements, mais les CTC doivent organiser les actions décidées par la commission nationale. C'est donc un travail en commun qui doit être fait.

### Reprise

L'organisation de tournois est à la charge des départements. Les tournois sur invitation doivent être validés par le département via le document officiel du site FFR puis transmis à la ligue pour enregistrement.

## **7) Pôle sportif (F Bresson)**

### - CR des réunions des Clubs de séries :

Deux formules ont été validées par le Bureau Directeur. Elles sont présentées aux clubs par niveau.

La réunion en visio des clubs d'Honneur s'est déroulée mardi 25 juin à 19h.

La réunion en visio des clubs de PH s'est déroulée jeudi 27 juin à 19h.

La réunion en visio des clubs de 1ère et 2ème série s'est déroulée le lundi 31 mai à 19 h.

Deux autres réunions sont programmées le jeudi 3 juin (3ème et 4ème série) et le lundi 7 juin (rattrapage toutes catégories).

Un questionnaire (choix d'une des 2 formules) est proposé aux clubs avec réponse au plus tard le 11 juin.

La Commission se réunira ensuite et présentera la formule choisie au Comité Directeur du 19 juin.

### - Décision sur le dossier de fusion XV de la Dombes / Trévoux Chatillon

Une réunion en visioconférence a eu lieu à ce sujet le 29 avril 2021, y assistaient : Camille BATTUT service juridique FFR, Marc DUVAL président du XV de la Dombes, Pierrick GERBIER salarié administratif responsable opérationnel des compétitions Ligue AuRA / MO Montbonnot, Jean-Claude LUNEL secrétaire général adjoint Ligue AURA / MO Chaponnay, et Sandra ROMERO assistante administrative sportive Ligue AuRA / MO Chaponnay.

Après entretien du Président auprès des représentants de la MO Chaponnay, de la ligue AuRA et de la FFR et étude des documents présentés : le dossier est conforme aux règlements généraux de la FFR et est donc recevable.

Pour rappel, la coopération de clubs entre le XV de la Dombes et le RC Trévoux-Châtillon est active pour la filière jeunes depuis le 7 juillet 2020.

Le Bureau Directeur émet un avis favorable au dossier de fusion / absorption des deux clubs concernés.

Concernant la demande d'équipe 3 en Promotion d'Honneur, après échanges entre ses membres, le Bureau Directeur de la Ligue AuRA vote à l'unanimité la décision suivante : la décision du précédent bureau directeur de la Ligue (mandature 2017/2020), selon le PV du 11 mars 2020, est maintenue et confortée, à savoir :

- l'équipe 3 est autorisée à jouer en Championnat de 4ème série territoriale sans participation aux phases finales territoriales MO, Ligue et Championnat de France ;
- elle ne pourra donc pas monter ;
- avec limitation du nombre de matchs maximum pour les joueurs évoluant en division fédérale.

## **8) France 2023 (N janvier)**

### CAMPUS 2023 :

Réunion des tuteurs organisée par les référentes régionales CAMPUS 2023, il y a 15 jours.

Les apprentis reprennent eux aussi le présentiel dans les structures à compter d'aujourd'hui.

Comme annoncé lors du dernier Bureau, l'accueil des apprentis des MO et de la Ligue AuRA a lieu demain, mercredi 2 juin, à la Ligue à Chaponnay en présentiel. Seront présents, le Président, le Vice-Président de la MO de Chaponnay, les deux coordinatrices régionales et l'ensemble des tuteurs et des apprentis.

## PROJET HÉRITAGE 2023 :

Pas encore de retour de la part du national concernant le logo et les différents supports de communication.

### 1ère étape

Lors du dernier Bureau, et de la présentation du projet, un questionnaire a été envoyé aux clubs, aux comités départementaux, aux salariés, aux licenciés (ayant donné leur autorisation sur la licence) aux contacts BO.

Cela représente près de 19 000 mails envoyés

Le Bureau Directeur et le Comité Directeur l'ont eu "en avant-première" jeudi et Nathalie Janvier espère qu'ils sont nombreux à avoir répondu.

A ce jour, nous avons eu 800 réponses (dont 25% de femmes)

50% de réponses ont été données par des personnes entre 30 et 50 ans

19 % de non licenciés FFR (contacts BO).

Les nouveaux thèmes de travail proposés tournent souvent autour des valeurs du rugby, de l'entraide, de l'image de notre sport et de l'accompagnement des dirigeants.

### 2ème étape :

Ce questionnaire sera analysé par les apprentis Ligue et suivi de soirée d'échanges dans les 4 Maisons Ovale autour du sujet de l'Héritage 2023.

Maison Ovale de Clermont Ferrand le vendredi 2 Juillet 2021 de 18H30 à 21H30

Maison Ovale de Chaponnay le samedi 3 juillet 2021 de 9h à 12H

Maison Ovale de Guilhaing Granges le lundi 5 Juillet 2021 de 18H30 à 21H30

Maison Ovale de Montbonnot le mardi 6 Juillet de 18H30 à 21H30.

Ces réunions publiques seront animées par les membres de d'ETR.

Chaque Président de CD appartenant à la Maison Ovale invitera les 15 acteurs du rugby (joueurs ado/adultes ; bénévoles ; salariés de club ; dirigeants, entraîneurs, président, parents, représentant du monde scolaire, partenaires, représentant collectivité territoriale, etc ...)

### 3ème étape :

Réunir l'ensemble des salariés (admin. et sportifs), des membres du Comité Directeur, des apprentis pour travailler ensemble sous forme de brainstorming et choisir nos axes de travail parmi ceux proposés dans le questionnaire et dans les réunions publiques, pour France 2023. Ce rassemblement aura lieu le mercredi 25 Août 2021.

Nathalie Janvier compte donc sur tous les membres du Bureau Directeur pour relayer le questionnaire en interne dans vos clubs respectifs, afin d'avoir le maximum de remontées et surtout afin d'avoir un échantillon le plus représentatif de nos clubs.

## **9) Questions diverses :**

### **- Boutique interne de la Ligue :**

Il sera proposé, dans les jours à venir, aux membres du Comité Directeur l'achat d'une tenue Ligue par la Commission Communication (Plusieurs prix sont proposés).

### **- Information Assurance :**

La GMF a confirmé la prolongation de l'assurance jusqu'au 15 juillet 2021 pour les licences 20/21 hors compétitions.

Ainsi, entre le 1 et le 15 juillet les joueurs pourront avoir une licence 20/21 ou 21/22.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Bureau Directeur est levée à 21 h 45

**Le Secrétaire Général,**



**Jean Claude PEYRIN**